

Procès-verbal du conseil municipal du 11 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 septembre le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 05 septembre 2025 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire,

Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Quentin SONNET, Sophie BIOLAND, les adjoints, Mmes Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAUP, Marie-Louise RENAUX, Mrs Denis BARIOD, Christian MINO, Jérôme RIDET, conseillers.

Absents excusés : Marine PIAULY (procuration à Hélène MOREL-BAILLY)

Absents non excusés : Mathilde MARTEL, Hervé BAILLY, Guy VUILLEMOT

Quorum (mini 8 présents) : oui

Mme le Maire ouvre la séance à : 19h18

Désignation du secrétaire de séance : Eliane KAUP

Approbation du compte-rendu du 10 juillet 2025

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUP Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12	0	0

1. FINANCES

1.1. Point financier ;

Point sur la saison estivale :

- Parking de la plage au 09/09 17.754 entrées pour 19.094 en 2024.
- Aire de camping-cars 2357 ventes pour 714 l'an passé. Le budget prévisionnel est presque atteint en recettes et inférieur en dépenses.

Point sur le comparatif au 10/09 (soit à 70% de l'année) : nous avons consommé en fonctionnement 55.6% des dépenses et 73.5% des recettes et en investissement 60.5% des dépenses et 51% des recettes (on attend les subventions pour la maison des associations pour 80k). Il n'y a que pour les dépenses de voirie que nous sommes en dépassement par rapport au budget (chapitre 21) avec un dépassement de 96k pour la rue Neuve, 15k pour l'enrobé aux Tilleuls et 9k pour le trottoir champs d'Augeon. Il est proposé de faire une DM avec le chapitre 23 pour 120.000€

DM

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUP Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12	0	0

1.2. Décisions du maire

La parole est donnée à la DGS.

Budget	Tiers	Objet	Compte	Montant budg
COM	LONS MENUISERIE	Bloc porte acoustique	21352	1 883.13
COM	VIA SYSTEM	Marquage au sol 2025	615231	2 813.22
COM	PERNOTSONO	Sono feux 14/07	6232	2 600.00
COM	TERRAGIR	Pavillon bleu	6281	1 100.00
COM	AMPYROTECNIE	Feu 14/07	6232	9 900.00
COM	COLOMBATTO	Coupe bois 30 et 31	61524	5 303.19
COM	BOURDIE	Coupe bois 30 et 31	61524	2 549.88
COM	SOCOTEC	Vérif elec sdf maison asso mairie	615221	1 809.05
COM	RIGOULET	Coupe bois 30 et 31	61524	5 152.02
COM	JPI	Vérif annuelle BAES	6156	1 866.60
CHAUFF	EIMI	Remplacement compteur gymnase	61523	1 620.40
CHAUFF	EIMI	Maintenance	61523	6 490.66
CHAUFF	COMPTER	Voute	61523	10 200.12
EAU	PHAREAU	Maintenance	615	1 155.01

Toutes ces dépenses ont été prévues au budget sauf pour les coupes de bois car les montants n'étaient pas connus, sur ce dossier on attend un excédent d'environ 10.000€ mais il y a des travaux prévus par l'ONF pour 7228€.

2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

2.1. Point sur les travaux en cours ;

- Rue Neuve. Nous avons eu l'accusé de réception « dossier complet » pour la DETR, il est à prévoir de la repasser en 2026 car il est fort probable que l'on n'ait rien pour 2025. Marie-Claire CLOSCAVET demande si le planning est respecté. En ce début de chantier oui, les bordures devraient être posées à partir de demain.
- Trottoirs Champs d'Augeon. Le trottoir qui était très abîmé avait été enlevé et sera remis en place car les habitants ne veulent pas de partie matérialisée par des peintures mais un trottoir surélevé, ce sera refait sur environ 40ml pour plus de 9.000€.
- Le département termine aujourd'hui les travaux de réfection de la couche de roulement entre Clairvaux et Cognac.

2.2. Choix du prestataire pour le marché des plaquettes chaufferie bois ;

La mise en ligne a été faite le 27/06 pour une remise des offres au 22/07 à 12h. Nous n'avons reçu qu'une seule proposition (pour 8 téléchargements), celle d'ONF Energie, notre fournisseur actuel. Les conditions sont les mêmes qu'à ce jour (prix et indexation).

Il convient de délibérer pour désigner le prestataire retenu.

Marie-Claire CLOSCAVET demande si la saison de chauffe va commencer au 01/10. Oui cela est prévu du 01/10 au 30/04 mais sous réserve des conditions climatiques qui peuvent nous amener à faire varier ces dates.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12	0	0

3. URBANISME

3.1. Point sur les dossiers d'urbanisme en cours :

Stéphanie BAUDIER prend la parole :

- Déclarations préalables :
 - o Dalle béton rue des écoles
 - o Modification façade et huisseries sur appentis rue du Parterre
 - o Travaux sur toiture et façades rue du Sauveur
 - o Photovoltaïque Soyria + rue des Champs + Croix d'Avin
 - o Clôture et portail rue de la Solidarité
- Permis de construire/démolir
 - o Réhabilitation garage en gîte rue du Sauveur
 - o Construction d'un garage après démolition de l'existant rue du stade
 - o Démolition appentis rue Neuve
- Permis d'aménager
 - o Restructuration terrain de camping les Tilleuls (accordé, reste un camping « familial » avec des emplacements pour tentes et de même capacité qu'à ce jour).
- Enseignes
 - o Fleuriste Grande Rue
- Avis défavorables : néant

Quentin SONNET demande pour le camping des Tilleuls si l'entrée va être déplacée en haut du chemin des Tilleuls. Oui cela a été demandé par le camping afin de ne pas faire passer les véhicules par le lotissement et la mairie l'a accordé.

4. AFFAIRES GENERALES

4.1. Point RH et tableau des emplois :

Absence pour maladie de notre agent d'entretien jusqu'au 02/10. On a trouvé une personne pour faire environ 12h par semaine et les agents techniques vont au gymnase le lundi matin.

Arrivée de Cyril Herment le 22/09, sa fiche de poste est celle d'un agent technique polyvalent avec en plus la mission de gérer la répartition des tâches (plannings) et l'optimisation de l'organisation du service et l'amélioration du lien et de la communication entre administratifs, élus et techniques. En fonction de ses qualifications et expériences professionnelles il convient de modifier le tableau des emplois afin de changer un poste plein temps d'agent en catégorie C en catégorie AM.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé				MARTEL Mathilde			
BAILLY Jacques	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BARIOD Denis	X			PIAULY Marine	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RENAUX Marie-Louise	X		
BIOLAND Sophie	X			RIDET Jérôme	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			SONNET Quentin	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	12	0	0

4.2. Salles communales, intervenants extérieurs et associations :

Compte tenu de la situation financière de la commune en début de mandat nous avons recherché toutes les pistes pour réduire ou contenir les charges de la commune. Les associations ont été impliquées dans cette démarche afin de réduire les coûts, essentiellement de chauffage, et on a essayé d'optimiser l'utilisation des salles communales, on espérait aussi une baisse du coût du chauffage de la salle des fêtes (16.000€ par an) avec l'ouverture de la maison des associations. A ce jour on constate que le coût de chauffage de la salle des fêtes n'a pas du tout baissé et qu'on a en sus celui de la maison des associations (5700€ par an). Vu que la situation financière de la commune s'est améliorée il serait judicieux de repréciser les règles, car entre les consignes reçues, la pratique, les dérogations et les habitudes des associations (on doit faire

« comme avant ») il est difficile pour les agents administratifs de s'y retrouver... De plus la gestion du chauffage (programmation, mise en route et abaissement) doit être étudiée pour savoir qui fait quoi et quand ce qui n'est pas bien fait à ce jour et provoque des insatisfactions inutiles.

Par ailleurs, nous avons discuté avec une association qui souhaite proposer de nouvelles activités dans le cadre du bien-être personnel (pour les adultes) en faisant venir des intervenants extérieurs (payés directement par les adhérents de l'association), ceci s'éloigne des activités sportives et culturelles proposées aux habitants par le biais d'association avec des intervenants souvent bénévoles que la commune souhaite aider (mise à disposition gratuite de salle) mais peut-être intéressant pour les habitants (voir aussi la concurrence avec des privés proposant le même genre de prestation...).

Ainsi il est demandé au conseil de se positionner sur ces points pour que les agents puissent répondre aux demandes des associations facilement et éviter les insatisfactions.

Il est décidé que pour l'instant :

- De ne pas louer les salles de la mairie le dimanche pour l'instant (il y a un abaissement général du chauffage le dimanche) mais d'étudier comment techniquement on peut lever ce point et améliorer la programmation et la sectorisation du chauffage.
- De ne pas mettre à disposition les salles de la maison des associations quand les intervenants sont payés directement par les adhérents et il n'est pas prévu non plus de les louer. Normalement les intervenants des associations sont bénévoles ou salariés par l'asso ou par Profession Sport.
- Denis BARIOD précise que la sectorisation du chauffage de la mairie n'a pas été bien pensée et il propose que les dispositifs de chauffage et de programmation soient étudiés (aussi à la salle des fêtes) et de travailler sur la possibilité d'avoir des minuteurs par exemple.
- Que toutes les demandes de réservation de salle passent par la validation de Sophie BIOLAND.

4.3. Bail de chasse :

Selon les recommandations de l'ONF, nous avons proposé à l'association de chasse un bail de chasse afin d'être dans les règles et nous avons reçu ensuite une personne de la Fédération de chasse qui nous dit que dans le Jura, le bail n'est pas nécessaire car il y aurait eu en 1968 des accords sur tout le territoire pour soumettre à l'action de la chasse tous les terrains du domaine privé et quelle que soit leur superficie... nous nous sommes rapprochés de l'ONF et attendons leur retour. Le bail délibéré n'a donc pas été signé à ce jour.

5. QUESTIONS DIVERSES

Informations :

- Rappel : Recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2026. Il faudra également **recruter des agents recenseurs**.
- Relève d'eau : elle aura lieu en octobre
- CNI et passeports : juillet et août 49 demandes par mois ce qui est dans la moyenne (sauf 80 en février), le délai de traitement du dossier est d'environ 50 jours soit un peu en baisse (- 5 jours). Nous donnons des rendez-vous sous 24h.

Jérôme RIDET dit qu'un clairvalien voulait organiser une soirée le 24/10 pour octobre rose mais on lui a dit que ce n'était pas possible car la salle est réservée le samedi par une association, il s'en étonne. Il est répondu que le conseil a décidé que seules les associations pouvaient se succéder le week-end (entente sur l'état des lieux). Il est précisé qu'il est bien que les règles soient les mêmes pour tous.

Quentin SONNET informe également que la sono de la salle des fêtes est en panne (elle a en plus été entièrement débranchée par des utilisateurs) et que pour l'instant elle ne sera plus louée. Il faudrait peut-être étudier la possibilité d'avoir un système plus simple.

Mme le Maire lève la séance à 21h10

Prochain conseil prévu le jeudi 09 octobre

Le secrétaire

Le maire